



Echo de La Méline

N° 25 Juin - Juillet - Août 2020



www.echenoz-la-meline.fr

Chers Mélinoises, Mélinois,

15 mars ... 15 juin, c'était le printemps 2020

Au début, on nous a annoncé l'arrivée d'un virus, le Coronavirus et au même moment, nous avons été invités à accomplir notre devoir citoyen, à aller voter pour renouveler notre équipe municipale. Certains sont venus mais pas tous. Beaucoup n'ont pas osé affronter cet inconnu, d'autres ont obéi à cette invitation et se sont rendus dans les bureaux de vote pour accomplir leur devoir, non pas sans crainte, ni sans risques, et je les en remercie. Grâce à vous, une nouvelle équipe municipale a été élue. Merci aux électeurs qui nous ont accordé leur confiance.



Quelques jours plus tard, nous devions mettre en place cette équipe, élire le maire et les adjoints mais entre-temps, au vu du virus qui paraissait de plus en plus dangereux, un confinement a été annoncé avec, entre autres, interdiction de se réunir. Et là j'ai une pensée pour nos nouveaux élus qui depuis le soir des élections ont pu avoir le sentiment d'être abandonnés après la dynamique de la campagne électorale, il n'en est rien et notre

rythme de travail et de réunions est simplement en sommeil.

Depuis cette date «17 mars 2020», nous avons vécu en mode confiné, beaucoup d'élus ont obéi à l'ordre « restez chez vous, protégez-vous ». Du fait de cette réduction d'activité et par solidarité, j'ai proposé aux élus l'abandon de nos indemnités du mois d'avril pour compenser des dépenses de protection induites par la pandémie. Tous les élus ont répondu favorablement et je les en remercie. Avec les personnels municipaux, nous avons géré l'urgence, nous avons mis en place un service minimum dans tous les secteurs, administratifs, techniques, scolaires, périscolaires, personnes âgées, tout en respectant notre mission principale : **assurer la continuité du service public.**

17 mars... 11 mai. Confinement avec tout ce que cela comprend de restriction, d'obligation, de protection, de distanciation, de privation. Cette règle a été en grande partie respectée et beaucoup en ont profité pour vivre autrement chez eux, réaliser des travaux d'entretien, de jardinage, profiter de ce temps pour la lecture, la culture et aussi pour certains le rôle de maître d'école en complément des professeurs qui ont su s'adapter pour transmettre les devoirs nécessaires à la poursuite de l'éducation. Nous pensons aussi à toutes celles et ceux qui ont continué à servir, à travailler pour que la vie continue, nous pensons à tous ceux qui ont dû baisser vitrine ou réduire leurs activités au risque de mettre en péril leurs entreprises.

11 mai... Déconfinement, vous avez beaucoup entendu parler des maires, de leurs responsabilités dans l'organisation de ce déconfinement et notamment pour la réouverture des écoles, pour l'organisation, la sécurisation des locaux devant accueillir les enfants et tout cela dans un contexte de grande incertitude. Comment faire respecter toutes les règles dictées pour obtenir un risque zéro de contamination ? Malgré toutes les contraintes à respecter, marquage au sol, sens de circulation, distanciation physique, désinfection et nettoyage, nous avons décidé, en concertation avec les directeurs d'écoles, les parents d'élèves et tous les intervenants autour de l'enseignement, de ré ouvrir nos écoles. Il devenait important de commencer à reprendre progressivement une vie active et aussi répondre aux attentes de nombreux parents et enfants qui espéraient cette reprise. De nombreux témoignages nous ont confortés et félicités pour cette décision attendue par certains et redoutée par d'autres. Et petit à petit le virus a faibli et nous a permis de retrouver des libertés, de recommencer à bouger, à travailler, à se déplacer.

Bien sûr la vie renaît progressivement, craintivement, avec encore des contraintes, tout en restant vigilants et en respectant des consignes précises afin de ne pas gâcher tous les efforts réalisés pendant 2 mois.

26 mai... Suite aux décisions gouvernementales, nous avons pu nous réunir pour mettre en place le conseil municipal élu le 15 mars. Nous allons pouvoir nous aussi nous remettre au travail, établir le budget, programmer des activités pour cette fin d'année, assumer notre fonction d'élus.

02 juin... OUF, cette fois on y croit vraiment, la vie reprend dans de nombreux secteurs. À nous de savoir jouir de ces libertés retrouvées avec raison, à nous de nous rendre compte que la vie est un cadeau et quelle mérite qu'on la respecte. Merci à toutes et à tous ceux qui se sont mobilisés durement pour nous permettre de retrouver cette vie car le but de la vie est de croire, d'espérer et de lutter.

Adage : *“Chaque jour est une nouvelle expérience et chaque expérience doit faire espérer un nouveau jour.”* Anonyme

Votre Maire : *Serge Vieille*

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



- Serge VIEILLE
- Retraité comptabilité
- Maire depuis 2014
- Conseiller communautaire depuis 2014

Pour vous aider à connaître la nouvelle équipe municipale, retrouvez ci-après tous vos élus, le rôle de chacune et chacun au sein des diverses commissions et instances communales et communautaires.



- Anne GREGET
- Retraîtée secteur bancaire
- Élu depuis 2014
- 1ère adjointe aux finances
- Conseillère communautaire



- Jean Michel ADREY
- Retraité fonction publique
- Élu depuis 2014
- 2ème adjoint à l'urbanisme, la tranquillité publique et la sécurité



- Karine BIOT GOGUEY
- Déléguée médicale
- Élu depuis 2014
- 3ème adjointe à la culture, la communication et l'animation



- Claude JACQUES
- Artisan
- Élu depuis 2001
- 4ème adjoint aux travaux



- Evelyne VERNIER
- Éducatrice
- Élu depuis 1994
- 5ème adjointe aux associations et CCAS



- Mario GERONIMO
- Technicien qualité PEUGEOT
- Élu depuis 2014
- 6ème adjoint aux affaires scolaire et périscolaires
- Conseiller communautaire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL suite...



- Christine VAGNET
- Infirmière spécialisée
- Élu depuis 2014
- Conseillère déléguée



- René ROGNON
- Retraité technicien télécom
- Élu depuis 2014
- Conseiller délégué



- Sandra BADET
- Directrice bureau d'études
- Élu depuis 2014
- Conseillère déléguée



- Daniel REMY
- Agent SNCF
- Élu depuis 2008
- Conseiller délégué



- Juliette VIENNOT
- Négociatrice immobilière
- Élu depuis 2020
- Conseillère municipale
- Conseillère communautaire



- Xavier PICAUD BERNET
- Enseignant
- Élu depuis 2020
- Conseiller municipal
- Conseiller communautaire



- Maryse PAYEN
- Responsable d'agence
- Élu depuis 2014
- Conseillère déléguée



- Philippe BOUCHAUX
- Retraité transport routier
- Élu depuis 2020
- Conseiller délégué



- Émilie CARDOT
- Collaboratrice parlementaire
- Élu depuis 2020
- Conseillère municipale



- Gilles CHOLLEY
- Enseignant
- Élu depuis 2020
- Conseiller municipal



- Michèle DEMANGEON
- Retraîtée fonction publique
- Élu depuis 2001
- Conseillère municipale



- Vivien JONQUET
- Agent SNCF
- Élu depuis 2020
- Conseiller municipal



- Sophie GUIGNARD
- Conseillère clientèle
- Élu depuis 2020
- Conseillère municipale



- Alexandre GAWLICK
- Directeur commercial
- Élu depuis 2020
- Conseiller municipal



- Audrey UMBER
- Notaire stagiaire
- Élu depuis 2020
- Conseillère municipale



- Mickael COLLARDEY
- Responsable informatique
- Élu depuis 2020
- Conseiller municipal



- Sophie TAVERNIER
- Conseillère mutuelle
- Élu depuis 2020
- Conseillère remplaçante



- Bruno LIEGEON
- Retraité Cadre PEUGEOT
- Élu depuis 2014
- Conseiller remplaçant

ÉCOLES

Depuis le 11 mai 2020, les 4 écoles d'Echenoz-la-Méline accueillent enfants, professeurs des écoles, ATSEM, AVS, personnel communal, pour reprendre ensemble une vie normale en cette période de crise sanitaire.

La Municipalité a tout mis en oeuvre pour répondre aux exigences préconisées par le protocole sanitaire de l'éducation nationale. Plus de 2 jours ont été nécessaires pour faire du « sur-mesure » dans chaque école. Des traçages, des balisages, des marquages des sens de circulation, des adaptations à une organisation nouvelle et individualisée ont constitué l'organisation matérielle. Des dépenses en produits d'entretien et autres investissements ont été nécessaires pour accueillir les élèves dans nos classes.

Dans un premier temps, 40 enfants ont été accueillis. Rassurés par cette organisation ce sont 176 enfants qui sont présents depuis le 2 juin. La distanciation physique et cette nouvelle vie en communauté nécessitent une adaptation pour chacun d'entre nous. Alors ensemble, apprenons les gestes barrières comme se laver les mains régulièrement, porter un masque dans les lieux publics, rester à bonne distance l'un de l'autre, etc... Nous reprenons progressivement une vie normale tout en intégrant ces petits gestes protecteurs pour les uns et les autres. Cette fin d'année scolaire doit être une répétition générale pour la rentrée 2020-2021.

Tous ensemble nous sommes capables de nous protéger et de vivre en bonne harmonie. L'équipe éducative avec la municipalité se sont adaptées et les parents ont confiance..



LE BRUIT

Toutes les nuisances sonores (y compris feux d'artifices, pétards...) sont répréhensibles quelle que soit l'heure ; **elles deviennent un délit de tapage nocturne de 22 h à 07 h.** Tous travaux de bricolage ou de jardinage sont autorisés ainsi :

lundi à samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

dimanches et jours fériés

de 10 h à 12 h uniquement



De plus, les activités professionnelles bruyantes doivent cesser de 20 h à 7 h ainsi que les dimanches et jours fériés.

Cependant, une dérogation permanente est accordée pour le 14 juillet, le nouvel an, la fête de la musique et pour la fête de la commune.

Témoignages de parents

« Un petit mot pour vous remercier, vous et toute l'équipe d'encadrement ...

La reprise de l'école et des activités périscolaires étaient impensables pour certains, infaisables pour d'autres, nécessaires pour beaucoup. Et voilà qu'avec ingéniosité, professionnalisme, créativité et surtout humanisme, vous nous montrez une fois de plus un engagement hors du commun !

Pour nous, la reprise de l'école était importante ... pour que L... puisse reprendre sa petite vie d'enfant au sein d'un groupe, mais aussi faire des choses hors de la maison, se détacher de nous et de nos contraintes respectives.

Pour nous, la reprise de l'école était importante pour la continuité de nos activités professionnelles.

Mais cela vaut pour beaucoup d'enfants et de parents, et nous en sommes conscients.

Les informations données au fur et à mesure ont permis une sérénité, et d'appréhender chaque étape avec confiance. Je peux imaginer la complexité de cette mise en place, le temps donné pour cela ...

Plus qu'un merci, il s'agit d'une reconnaissance de l'attachement que vous portez à votre métier, aux enfants et plus largement aux familles ».

« Bonjour. On a reçu le mail du maître hier qui explique que vous allez prendre en charge les enfants en alternance avec eux pendant les 5 semaines qu'il reste. Je tenais sincèrement à vous remercier, vous dire bravo à vous et votre équipe, aux enseignants, à la mairie ! On a une chance phénoménale quand je vois ce qui se passe dans les autres communes.

Ici on a des enseignants engagés, un pèri qui est aussi engagé et une municipalité qui suit. On a vraiment beaucoup de chance on est plusieurs à se le dire ! Voilà c'était mon petit message de remerciement car c'est top ce que vous faites pour les petits méloinois » !

hyperpleinciel VESOUL
zone Technologia



De nombreuses remises pour les méloinois !

Activ'Communication
le textile, l'adhésif
& l'objet publicitaire

Espace ne rg ie
Location de salle & formation
Un seul espace, une seule adresse !
148 avenue Pasteur
Echenoz-la-méline
03 84 68 67 46

eurydice
L'informatique pour tous !

Comment tout savoir sur l'actualité de la commune ?

Notre commune est dotée d'un site internet qui relaie toutes les actualités relatives à Échenoz-la-Méline et la législation qui intéresse ponctuellement les mélinois...

Vous pouvez notamment y trouver toutes les informations concernant nos différents services : écoles, accueil de loisirs, micro crèche, expositions au sein de la galerie, manifestations ainsi que les articles publiés dans la presse locale.

Newsletter

Abonnez-vous : vous serez informés de toutes nouvelles publications ! <http://www.echenoz-la-meline.fr> (un mail vous informera de chaque nouvelle publication sur le site internet d'Echenoz la Méline).

Notre site internet contient également une page "contact" à l'aide de laquelle vous pourrez joindre les élus ou l'administration, par mail, pour toute demande de renseignements ou autre.

Le site internet est sécurisé et assure la protection de vos données privées qui ne sont ni communiquées ni diffusées.

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook : Municipalité d'Echenoz-la-Méline

SERVICE CIVIQUE

L'école élémentaire d'Échenoz-Pont est à la recherche d'un service civique pour la rentrée 2020. Il s'agit d'un contrat de 30 heures pour aider les enseignants et les élèves. Les personnes intéressées peuvent contacter la directrice de l'école, Mme Pascale OLIVIER au 06.72.15.20.77.

CARTES JEUNES

La carte « avantage jeunes » peut être réservée dès à présent auprès du secrétariat de mairie.

Pour la version 2019/2020, 111 mélinois ont profité de la carte à un prix avantageux. Cette action sera reconduite pour l'édition 2020/2021. Une cérémonie officielle de remise des cartes aura lieu : **mercredi 9 septembre à 18 h 00 à la mairie.**

ACCUEIL DE LOISIRS : DIABOLO MÉLINOIS



ÉTÉ
2020

Nous sommes dans l'attente des recommandations de la DDCSPP toutefois nous devrions pouvoir inscrire les enfants avec un nombre de places limité. Cet été, les enfants seront accueillis du lundi 6 juillet au vendredi 7 août 2020 soit avec une semaine d'ouverture supplémentaire proposée...

Le mini camp prévu du 21 au 24 juillet 2020 à Montbozon est annulé.

**Diabolo mélinois 2 rue de la Flandrière
70000 Échenoz-la-Méline
Contact : Myriam Okole Mayigué
Tél : 03.84.75.51.56**

Durant la crise sanitaire COVID, l'équipe d'animation a continué d'accueillir les enfants du personnel soignant sur les différents temps d'accueil, y compris pendant les vacances de printemps.

Myriam et son équipe ont proposé des activités sur le site internet et le Facebook de la commune afin de permettre la continuité du lien avec les familles.

Depuis le mardi 2 juin, la municipalité a mis en place le dispositif 2S2C qui est une collaboration entre l'école et le service périscolaire municipal. Demandé par l'éducation nationale, il permet l'accueil des enfants en surnombre dans les classes. Des activités **Santé Sport et Culture Civisme** sont assurées à ce jour, pour deux groupes de 15 enfants sur les écoles du Village et de Longeville.

Dans ce cadre, les animatrices ont prévu du sport, des grands jeux, de l'art plastique (quilling, poésie de papier, origami...), des activités manuelles « fête des mamans et papas », du land'art dans les bois et la création d'un livre pour les personnes âgées.

C.C.A.S.

L'été arrive ! Pensez à prendre soin de vous en cas de fortes chaleurs. En cas de problèmes liés à la chaleur (malaise, etc.) et si vous êtes seul(e), contactez la mairie au 03.84.75.14.77 ou faites le 15.



AFFOUAGE

Comme indiqué dans le courrier distribué dans les boîtes aux lettres le jour du déconfinement, la date d'exploitation des lots d'affouage est prolongée jusqu'au 30 septembre.

La vidange des lots est maintenue au 30 octobre 2020. Cela permet aux garants de faire un état sanitaire de la forêt pour aborder la future saison 2020 / 2021.

Suite aux dernières élections municipales, la délégation de la forêt ainsi que l'affouage sont confiés à Philippe BOUCHAUX.



AMAP Ile Verte

Vous nous avez peut-être déjà aperçus le mardi soir habituellement place d'Armes (à l'école de Pont pendant les travaux), vous avez peut-être déjà lu quelques articles concernant les AMAP, vous vous posez des questions ?

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne c'est quoi ?

- Des consommateurs soucieux du goût, du respect de l'environnement, des paysages et des territoires, du bien être animal...

- Des producteurs locaux qui oeuvrent pour une agriculture biologique, à échelle humaine, soucieux de la qualité gustative et nutritive de leurs produits, des territoires vivants et dynamiques.

Nos distributions de paniers de légumes ont lieu les mardis soirs de 18 h 30 à 19 h 30, suivant un calendrier pré-établi.

À ce panier vous pourrez ajouter, du pain au levain bio des paysans boulangers du fournil de la Modestine, des bières artisanales et bio de la brasserie Redoutey, des pâtisseries et des tartes bio d'Anaïs et Marjolaine.

Venez consulter notre page Facebook « Amap île verte » où nous proposons après chaque distribution la composition du panier avec photo, des idées recettes...

La période que nous traversons nous conduit à nous interroger sur nos modes d'alimentation : circuit court, maraîchage bio, produits de saison... et si l'AMAP était déjà une première réponse ? !



N'hésitez plus, venez à notre rencontre le mardi soir sous le préau de l'école de Pont jusqu'à fin juin puis Place d'Armes à partir du 1er juillet, ou téléphonez- nous : 06.32.55.27.43



FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS

Depuis le 17 mars, toutes les activités du FAL ont été suspendues afin de répondre à l'injonction gouvernementale imposant une période de confinement pour limiter la propagation du coronavirus.

Du jour au lendemain, notre univers s'est rétréci, nos déplacements ont été limités et les rencontres associatives interdites, notre quotidien a été bouleversé.

Cette situation que nous n'avions jamais vécue a permis de la solidarité entre les membres, qui, ne pouvant plus se rencontrer physiquement, se sont téléphoné pour prendre des nouvelles, proposer de l'aide, échanger sur des lectures, se défier avec des énigmes en tous genres...

Ce lien va perdurer car si le 11 mai marque le début officiel du déconfinement, si nous retrouvons un espace de liberté élargi, la pandémie est loin d'être terminée et chacun doit rester vigilant.

Le bureau du FAL s'est réuni et après analyse de la situation et des contraintes sanitaires, il a décidé de ne reprendre aucune activité avant la rentrée de septembre car la prudence s'impose ! Notre objectif étant de nous retrouver tous, en bonne santé, lors de nos animations associatives.

Seule exception, la bibliothèque ouvrira une fois par semaine, les mercredis 27 mai, 3, 10, 17, 24 juin et le 29 juillet de 15 h 30 à 17 h 30 avec des conditions particulières et un strict protocole sanitaire, notamment le masque à porter pour les visiteurs.

Début août, les adhérents recevront le nouveau bulletin d'adhésion au FAL.

Les personnes de moins de 65 ans souhaitant prendre un abonnement au Théâtre Edwige Feuillère pour la saison culturelle 2020/2021 pourront bénéficier d'un tarif réduit sur présentation de leur carte d'adhérent FAL 2020/2021.

Dès septembre, si cela est sans risque pour notre santé, les responsables d'activités contacteront les adhérents pour des propositions toujours aussi culturelles, physiques ou créatives dans la bonne humeur et la convivialité qui ont toujours prévalu au sein du FAL !

Le PISSE MENU A DIX ANS

Comme toutes les associations, l'Amicale Mélinoise du Pisse Menu a mis en sommeil ses activités. Elle devait tenir son assemblée générale et fêter son dixième anniversaire le 15 mars mais le bureau a décidé, dès le 10 mars, d'annuler cet événement pour ne pas exposer ses adhérents. Bien lui en a pris car le 17 mars le confinement était de rigueur. Cette assemblée générale qui se tiendra plus tard sera l'occasion de se remémorer les grands moments vécus ensemble depuis mars 2010.

Organisation de neuf fêtes champêtres, des heures passées au verger à labourer, planter, tondre, débroussailler, tailler, greffer, terrasser, bâtir. De joyeux pique-niques, d'amicales soirées, de conviviales sorties, des réveillons de la saint Sylvestre, des milliers de litres de jus de pommes fabriqués et vendus au profit du Téléthon.

Autant de souvenirs que nous pourrions évoquer en images lorsqu'il sera possible de se réunir et de tenir cette assemblée générale.



Il n'est pas possible aujourd'hui de dire si les règles sanitaires en évolution permanente permettront l'organisation d'une fête champêtre. Néanmoins la nature ne connaissant pas le confinement, quelques bénévoles ont pu entretenir et embellir le verger dans l'espoir de s'y retrouver bientôt pour ces moments de convivialité qui nous manquent tant et auxquels nous sommes attachés, en respectant bien sûr les gestes barrières.

Resbeschini François

Taille de Pierre

**2 Imp Combe au Trésorier
70000 Andelarrot**

www.rebeschini-tailleur-pierre.fr

Tél : 03.84.76.01.13



Arnaud Begeot

Boucher – Charcutier – Traiteur

47 Grande rue
70000 Echenoz la Méline

Spécialités rillettes comtoises

Tél : 03 84 75 14 11 Fax : 03 84 75 00 27

**cab
compta**

Isabelle Vauthier-Marché
Société d'Expertise comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne - Franche-Comté

4 bis avenue Pasteur
70000 Echenoz-la-Méline
03 84 75 30 82
www.cabcompta.com

MUSIQUE PLAISIR

Pendant le confinement, une partie des élèves de l'école de musique et leurs professeurs ne sont pas restés inactifs. Les élèves, pour ceux qui le souhaitent, de Alma Suratteau et de Jean-Louis Taverner ont fait l'expérience des cours en visioconférence. Ils se déclarent tous très satisfaits.

Le 11 mai, les cours (guitare, flûte, violon, piano et éveil musical) ont pu reprendre à l'école de musique, grâce à la mise en place de règles sanitaires par un membre du conseil d'administration. Les cours étant individuels, un seul élève présent avec le professeur, la reprise s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles en suivant rigoureusement les consignes établies. Les cours de batterie continuent en visioconférence jusqu'en juin.

Les manifestations prévues ont été annulées.

Contact : tél 03.84.96.04.98

musiqueplaisir@live.fr



OBJETS RETROUVÉS

Le joli vélo a retrouvé sa jeune propriétaire ravie de pouvoir à nouveau en profiter.

GARAGES À LOUER

Garages communaux : 54 € par mois.

Renseignements auprès du secrétariat de mairie au 03.84.75.14.77



GARAGE MARCHIORI
Réparations toutes marques
Clim - Pneus - Pare-Brise
03 84 75 79 40
114, Grande rue - 70000 Echenoz-la-Méline
garagemarchiori@gmail.com

Naissances

Margaux PORT le 26 février
Lyly-Rose CALLO le 17 avril
Juliette HENRY le 09 mai
Candyce CHAUVEY le 04 mai
Séléna POIRSON GIRARDET le 15 mai
Mia RIQUET le 22 mai
Marwan KOUDIA le 22 mai
Rose DROUHARD le 24 mai
Lou PETRONELLI le 30 mai



É
T
A
T

C
I
V
I
L

Décès

Denis VILTET le 1er mars
Christophe FIGUET le 03 mars
Gérard ROLLANDI le 24 avril
José DO CARMO DA SILVA le 21 mai
André BEAUDOIN le 04 juin

Vesoul Pub | **REPROSYSTEM**
IMPRIMERIE

IMPRESSION
CONSEIL SÉRIGRAPHIE
CRÉATION

03 84 75 89 83

Espace de la Motte - 17 rue du Petit Montmarin
70000 VESOUL - info@imprimerie-reprosystem.com

A
G
E
N
D
A

- ◆ 22/06 Ramassage des déchets verts
- ◆ 07/07 Ramassage des encombrants
- ◆ 14/07 Cérémonie au monument aux morts à 11 h (présence du public à confirmer)
- ◆ 27/07 Ramassage des déchets verts
- ◆ 10/08 Ramassage des déchets verts
- ◆ 04/08 Ramassage des encombrants
- ◆ 24/08 Ramassage des déchets verts
- ◆ 14/09 Ramassage des déchets verts
- ◆ 01/09 Ramassage des encombrants

Directeur de publication : Serge Vieille. Coordination rédaction : Serge Vieille, Anne Greget, Anne Rebeschini. Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Serge Vieille, Anne Greget, Karine Biot-Goguy, Mario Jérónimo, René Rognon, Sandra Badet, Maryse Payen, Xavier Picaud Bernet, Juliette Viennot, Myriam Okole Mayigué, Anne Rebeschini, les présidents des associations mélinaises.

Tirage en 1 600 exemplaires.

Parution trimestrielle. Prochaine parution : septembre 2020

Imprimeur : Imprimerie Reprosystem Dépôt légal : 06-2014